

# INFORMATIONS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES CONCERNANT DEUX EXPLOITATIONS LAITIÈRES ANGLAISES

## INTRODUCTION

**L**E MILK MARKETING BOARD EST UNE COOPÉRATIVE D'ÉLEVEURS QUI ACHÈTE TOUT LE LAIT PRODUIT EN ANGLETERRE ET AU PAYS DE GALLES, ET EN ASSURE les débouchés. Il fournit également des services pour lesquels les éleveurs payent des cotisations. Dans ces services sont compris le contrôle laitier national, l'insémination artificielle, ainsi que les tests pour déceler les mammites et la brucellose. Le L.C.P. Service est une division du Milk Marketing Board qui fournit des conseils et assure la comptabilité de plus de quatre mille cinq cents éleveurs.

En Angleterre et au Pays de Galles, il y a 49.250 exploitations laitières qui rassemblent 2.730.000 vaches ; l'effectif moyen des troupeaux est de cinquante-cinq vaches, avec un rendement moyen par vache de 4.620 litres. Parmi les adhérents au L.C.P. Service, l'effectif moyen des troupeaux est de quatre-vingt douze vaches et le rendement par vache de 4.900 litres.

Les deux exploitations dont il va être question sont situées dans deux régions qui comptent parmi les plus importantes pour la production du lait.

### A. — PREMIÈRE EXPLOITATION EN SHROPSHIRE

Cette exploitation se situe en Shropshire, c'est-à-dire à la limite de l'Angleterre et du Pays de Galles, à 80 kilomètres environ au nord-ouest de Birmingham.

La ferme est située dans la vallée. Les parcelles sont bien groupées autour des bâtiments, ce qui rend facile l'accès aux prairies par les animaux.

### **Les surfaces**

La S.A.U. totale est de 69 ha entièrement labourés. La répartition des cultures est la suivante :

- 12 ha d'orge de printemps,
- 2,5 ha de choux fourragers,
- 2 ha de navets fourragers.

De plus, 4 ha de prairie temporaire sont semés chaque année. Ces prairies sont conservées environ quatre à cinq ans.

Il n'y a pas de prairies permanentes sur l'exploitation.

### **Les moyens disponibles**

— La main-d'œuvre se compose de l'exploitant et d'un vacher employé à plein temps, soit 2 U.T.H.

— Les vaches laitières sont logées dans une stabulation à logettes récente, de 88 places. Les bâtiments anciens servent au logement des veaux.

— Le stockage comprend essentiellement un silo-fosse sous hangar et une tour pour stocker les grains humides produits sur l'exploitation (orge).

— La salle de traite, de type Herringbone 6/12, permet le passage de 50 vaches à l'heure avec un seul trayeur.

— Le matériel de l'exploitation comprend principalement deux tracteurs de marque David Brown, de 64 et 58 CV. Le matériel de récolte (récolteuse-hacheuse, faucheuse à tambour, presses, rateaux...) a été acheté en commun avec d'autres fermiers.

- Le cheptel est constitué de :
  - 70 vaches laitières,
  - 28 élèves de 0 à 1 an,
  - 19 élèves de 1 à 2 ans,
  - 14 élèves de plus de deux ans,
  - 1 taureau de race Hereford.

### **Utilisation des surfaces**

Les 12 hectares d'orge de printemps sont destinés à l'autoconsommation sous forme de concentrés (grains humides). Le système fourrager repose donc presque entièrement sur l'utilisation des prairies temporaires, complétées en arrière-saison par des cultures annuelles.

Ces prairies temporaires sont à base de ray-grass anglais et ray-grass d'Italie, mais comportent également un peu de fléole, de féтуque des prés et de trèfle blanc.

### *Mode d'installation*

Les prairies sont implantées derrière une culture d'orge de printemps.

Un labour est effectué dès la récolte du précédent, suivi d'un hersage (herse à dents vibrantes) et d'un roulage. Le semis est réalisé fin août, à la volée. Dès le semis, 63 unités d'azote sont apportées avec 12 unités de P et K.

### *Utilisation des prairies*

Le troupeau est mis à l'herbe dès la mi-avril. Les prairies pâturées reçoivent 240 unités d'azote et 80 unités de P et K. Au printemps, elles sont ébousées (passage de chaînes) et les refus sont fauchés une fois par an.

Le pâturage se termine vers la fin octobre.

La technique de pâturage retenue est le « set-stocking » (pâturage continu) qui se pratique au printemps sur la moitié de l'exploitation, l'autre moitié étant ensilée après le premier pâturage, en mai.

En été, la surface offerte par vache est augmentée, ce qui rend inutile toute complémentation au pâturage.

Les prairies destinées à l'ensilage reçoivent 86 unités d'azote et du lisier. L'ensilage est réalisé au stade « pleine épiaison », avec une ensileuse à coupe fine. Le fourrage est préfané à 34 % de M.S. Sur les deuxièmes coupes, un conservateur est utilisé. L'ensilage dose 16 % de protéines brutes et 10,3 M.J./kg.

Les foins sont réalisés sur le reliquat des surfaces ensilées au premier cycle, donc à un stade plus avancé. Il est séché au sol et ramassé à la presse.

### *Les fourrages annuels*

Les fourrages annuels se placent dans la rotation après prairie temporaire et avant culture d'orge.

Les navets fourragers sont pâturés en premier lieu, complétementés par de l'ensilage d'herbe en libre service. Les choux sont pâturés ensuite. L'objectif est de fournir aux animaux une alimentation variée et de leur faire prendre un peu d'« exercice ».

### **Alimentation du troupeau laitier**

— En hiver, la ration comprend 28 kg d'ensilage d'herbe (9,5 kg M.S. environ) auxquels s'ajoute le pâturage des choux et des navets et 1,8 kg d'orge humide.

Cette ration permet une production de 5 kg de lait. Au-delà, un concentré dosant 14 % de protéines brutes est distribué.

Quatre semaines avant vêlage, les animaux reçoivent 1,8 kg de concentré par jour. Au total, 1.224 kg de concentré sont distribués par vache et par lactation.

— En été, les vaches sont nourries exclusivement à partir des prairies temporaires pâturées. Elles ne reçoivent en plus qu'un peu de concentré en salle de traite et des minéraux à volonté.

Ce système permet un chargement de 1,90 U.G.B./ha. La production laitière par vache s'établit à 4.909 litres de lait, ramenée à 4 % de taux butyreux.

### **De quels conseils l'éleveur dispose-t-il ?**

Un conseiller du Milk Marketing Board intervient pour tout ce qui concerne la gestion du troupeau laitier, l'alimentation et la conduite au pâturage. Il intervient également pour l'établissement de la comptabilité de l'exploitation. Ces services coûtent 3.595 F/an à l'exploitant.

D'autre part, deux journées de conseiller ont été nécessaires à l'établissement d'un plan de développement ouvrant droit à une subvention du F.E.O.G.A. Cette subvention a été obtenue pour la construction de la stabulation libre. L'établissement de ce plan a été facturé 1.282 F.

### **Perspectives d'évolution**

L'objectif de l'exploitant, dans les cinq ou dix ans à venir, est d'acheter la ferme qu'il a en fermage actuellement et, si le cas se présente, de l'agrandir. Le cheptel atteindra 90 laitières en 1979.

Il n'est pas exclu, si les cours sont favorables, d'envisager une production de viande qui pourrait être l'engraissement d'agneaux.

Dans l'hypothèse du maintien de la spéculation actuelle, le système fourrager pratiqué restera inchangé.

### **Résultats et conduite du troupeau laitier**

*Pour les douze mois à la fin de mars 1978*

- Nombre de vaches présentes : 70.
- Politique de réforme : génisses élevées sur l'exploitation.
- Production laitière totale pendant les douze mois :
  - a) 357.457 litres.
  - b) soit une moyenne par vache de : 5.114 litres.
- Taux butyreux moyen :
  - a) 3,84 %.
  - b) soit une moyenne par vache en lait à 4 % : 4.909 litres.
- Taux azoté moyen : 3,26 %.
- Période de vêlage (vaches et génisses) : printemps et automne.
- Niveau moyen de production au vêlage (le meilleur des deux premiers contrôles laitiers, vaches) : 27 litres.
- Intervalle moyen entre deux vêlages : 365 jours.
- Durée moyenne de tarissement : 56 jours.
- Age moyen des génisses au vêlage : deux ans et demi.
- Niveau moyen de production au vêlage (le meilleur des deux premiers contrôles laitiers, génisses) : 20 litres.

- Intervalle moyen entre vêlage et insémination fécondante : 80-90 jours.
- Nombre d'inséminations pour une insémination fécondante : 1,5.
- Intervalle entre vêlage et première insémination : > 40 jours.
- Politique pratiquée en matière d'amélioration génétique :
  - a) Choix des génisses : mères ayant une bonne conformation et un bon niveau laitier.
  - b) Choix des taureaux : bon niveau laitier.
- Rendement laitier et teneur en matière grasse du lait.
- Principalement de race Frisonne et parfois de race Holstein pour accroître le format.

## INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

### A. — Compte d'entreprise de l'exploitation

Exercice d'avril 1977 à mars 1978

Unité monétaire : 1 litre de lait (0,895 F/litre) 1 £ = 9,04 F

Charges réelles (1)	Produit brut (2)	
<i>Charges variables</i>		
Engrais et amendements .....	Céréales .....	
Semences et plants .....	Autres végétaux .....	
Aliments du bétail .....	Lait de vache .....	
Carburants et lubrifiants .....	Autres produits lait. (vaches) ..	
Produits de protection des cultures .....	Bovins (net d'achats d'anim.) ..	
Autres matières premières et consommables .....	Autres produits animaux .....	
Frais vétérinaires, inséminations .....	Produits divers .....	
Primes d'assurance des animaux et des cultures .....		
Travaux par tiers .....		
Salaires et charges sociales des travailleurs temporaires .....		
<i>Charges fixes</i>		
Fermage .....		
Frais financiers .....		
Impôts et taxes .....		
Primes d'assurances générales ..		
Eau, gaz, électricité .....		
Autres frais généraux .....		
Salaires et charges sociales des travailleurs permanents .....		
<i>Amortissements</i>		
Bâtiments et plantations .....		
Matériel .....		
<b>Total « Produit brut » — Total « charges réelles » = « Résultat net d'exploitation ».</b>		
<b>408.694</b>	<b>332.673</b>	<b>76.021</b>
dont variation de stocks animaux (3) = + 55.028		

(1) Charge réelle = Inventaire début + Achats — Inventaire fin.

(2) Produit brut = Inventaire fin + Ventes + Autoconsommation (humaine) — Inventaire début.

(3) Variation de stocks animaux = Inventaire fin — Inventaire début.

<b>B. — Résultat net d'exploitation</b> .....	<b>76.021</b>
+ Frais financiers .....	9.037
+ Frais fonciers (4) .....	17.427
— Fermage calculé (5) .....	29.584
— Intérêt sur capital d'exploitation (6) .....	5.200
— Salaires calculés de l'exploitant et des aides familiaux (7) ...	53.009
<b>= Revenu net</b> .....	<b>14.692</b>

(4) Y compris fermage.

(5) Valeur locative de l'ensemble de l'exploitation calculée soit sur la base du fermage

payé si l'exploitation est, en tout ou en partie, en fermage, soit sur la base du fermage pratiqué pour une exploitation comparable si l'exploitation est en faire valoir direct.

(6) Valeur nette d'amortissement  $\times 0,075$ .

(7) Salaire d'un vacher qualifié  $\times$  nombre d'U.T.A.

## B. — SECONDE EXPLOITATION DANS LE DORSET

Le Dorset est une importante région productrice de lait, située au sud-ouest de l'Angleterre. L'exploitation considérée se trouve près de la ville de Sherborne.

### Les surfaces

La S.A.U. concerne 59 ha dont 4 ha sont en location pour constituer des pâtures d'été (prairies permanentes). L'essentiel des surfaces est en prairies temporaires (52,3 ha), complétées par 2,5 ha de choux fourragers.

### Les moyens disponibles

— La main-d'œuvre se compose de l'exploitant et de son épouse (2,1 U.T.H.), auxquels s'ajoute 0,6 U.T.H. salariée.

Les ensilages sont réalisés à l'entreprise.

— L'étable neuve, à logettes, permet le logement de 70 vaches et 58 génisses. Les veaux sont logés à part, dans des bâtiments traditionnels.

— Le stockage comprend deux silos-fosses, sans couverture. S'y ajoute un hangar permettant de stocker 20 tonnes environ de paille.

— La salle de traite est une Herringbone 5/10. Elle sera prochainement modifiée pour devenir de type 6/12. Cette salle de traite est attenante aux bâtiments de stockage des concentrés et du matériel.

Le matériel d'exploitation comporte quatre tracteurs (80, 62, 47 et 35 CV), ainsi que tout le matériel nécessaire à la récolte des fourrages : ensileuse double coupe, faucheuse à disques, faneuse, ramasseuse-presse, etc.

— Le cheptel comprend : 83 vaches laitières,  
39 élèves de 0 à 1 an,  
31 élèves de 1 à 2 ans,  
15 élèves de plus de deux ans.

## Utilisation des surfaces

Aucune culture de vente n'est présente sur l'exploitation.

Les 2,5 ha de choux fourragers sont pâturés en arrière-saison, quand la production des prairies temporaires devient insuffisante. Ces prairies temporaires, qui constituent l'essentiel de la surface, sont composées de trèfle blanc, de fléole et de diverses variétés de ray-grass anglais. Elles sont conservées de sept à dix ans.

## Mode d'installation

En semis de printemps, la prairie temporaire suit une culture de choux. En semis d'automne, elle remplace une autre prairie jugée peu productive. Les prairies sont implantées sur labour suivi d'un hersage et d'un roulage. Le semis s'effectue à la volée, vers la fin d'août en semis d'automne, et à la mi-avril en semis de printemps. Au semis, 64 unités de N, P et K sont épandues.

## Utilisation des prairies

La mise à l'herbe s'effectue vers la mi-avril. Les animaux restent ensuite sur les prairies temporaires jusqu'à la mi-octobre.

— Les prairies pâturées reçoivent 44 unités de P et K et 272 unités/hectare de N. Elles sont ébousées et roulées, mais aucune fauche des refus n'est effectuée. Ceci se justifie du fait que la totalité de la surface est fauchée pour la conserve au moins une fois dans l'année. Les animaux sont conduits en pâturage tournant sur de grands « paddocks ». En été, la pâture est éventuellement complétée par de l'ensilage d'herbe, au moins pour les plus fortes productrices (produisant plus de 18 litres par jour).

Toutes les prairies sont ensilées au moins une fois. Si l'ensilage a lieu sur la première coupe, la prairie reçoit 138 unités d'azote au printemps et du lisier. La deuxième coupe d'ensilage intervient six à sept semaines après la première et la troisième à la fin août.

L'ensilage est réalisé avec une machine à double coupe, préfané, et du conservateur est ajouté. L'ensilage ainsi réalisé dose 27 % de M.S. et 17 % de protéines brutes. Sa valeur énergétique est de 10,4 M.J./kg.

Le silo est un silo-fosse, recouvert de bâches plastiques et de pneus.

L'exploitant ne réalise pas de foin.

### *Les fourrages annuels :*

Les choux — et un peu de navets — sont pâturés après la prairie et avant l'ensilage. Le pâturage est rationné avec une clôture électrique.

## Alimentation du troupeau laitier

En hiver, la ration de base se compose de 36 kg d'ensilage d'herbe (environ 10 kg M.S.) et 1,8 kg de pulpe de betterave. Cette ration couvre

une production de 7 kg de lait. Au-delà, un concentré équilibré est distribué à raison de 0,4 kg/litre de lait.

La préparation au vêlage se fait en distribuant 100 kg de concentré au cours des huit semaines précédant le vêlage. Ce concentré dose 14 % de protéines brutes et 13 M.J./kg de M.S.

En été, un complément minéral est distribué en libre-service.

La quantité totale de concentré distribué par animal et par lactation s'établit à 1.135 kg.

Le chargement obtenu est de 2,2 U.G.B./ha. La production laitière par vache est de 5.320 litres de lait ramené à 4 % de taux butyreux.

### **De quels conseils l'éleveur dispose-t-il ?**

L'éleveur dispose d'une part des conseils d'une firme privée I.C.I. (1) pour les problèmes de fumure mais également pour la gestion de l'alimentation et du pâturage et, d'autre part, des conseillers du Milk Marketing Board pour la comptabilité. Les conseils d'I.C.I. sont gratuits, mais subordonnés à l'achat d'engrais. L'éleveur a versé au Milk Marketing Board la somme de 4.483 francs par an.

### **Perspectives d'évolution**

L'éleveur souhaiterait accroître son troupeau jusqu'à 100 vaches en trois ans. Ceci justifierait de prendre un vacher supplémentaire et d'agrandir l'exploitation si l'occasion se présente.

Des travaux de drainage seront entrepris. D'autre part, tout l'équipement sera agrandi pour atteindre cet objectif : passage à une salle de traite de 6/12, étable à logettes pour les génisses, acquisition d'une ensileuse, d'un tracteur et construction d'un silo-fosse.

Ces derniers investissements ont d'ailleurs fait l'objet d'une demande de subvention auprès du F.E.O.G.A. qui vient de l'accorder.

### **Résultats et conduite du troupeau laitier**

*Pour les douze mois à la fin de février 1978*

- Nombre de vaches présentes : 83.
- Politique de réforme : 16,9 % de génisses élevées sur l'exploitation ou sous contrat.
- Production laitière pendant les douze mois :
  - a) 441.000 litres,
  - b) soit une moyenne par vache de 5.320 litres.
- Taux butyreux moyen :
  - a) 4,0 %,
  - b) soit une moyenne par vache en lait à 4 % : 5.320 litres.
- Taux azoté moyen : non déterminé.
- Période de vêlage (vaches et génisses) : janvier-février, septembre-octobre.

- Niveau moyen de production au vêlage (le meilleur des deux premiers contrôles laitiers, vaches) :  
27 litres (vêlage d'automne),  
32 litres (vêlage de printemps).
- Intervalle moyen entre deux vêlages : 377 jours.
- Durée moyenne de tarissement : 56 jours.
- Age moyen des génisses au vêlage : 2 ans et demi.
- Niveau moyen de production au premier vêlage (le meilleur des deux premiers contrôles laitiers) : 23 litres.
- Intervalle moyen entre vêlage et insémination fécondante : 97 jours.
- Nombre d'inséminations pour une insémination fécondante : 1,4.
- Intervalle entre vêlage et première insémination : si nécessaire pour maintenir la période de vêlage.
- Politique pratiquée en matière d'amélioration génétique :
  - a) Choix des génisses : conformation de la mamelle de la mère, rendement en lait et matières grasses, conformation générale.
  - b) Choix des taureaux : Frison britannique et Holstein canadien.

## INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

### A. — Compte d'entreprise de l'exploitation.

*Exercice de mars 1977 à février 1978*

*Unité monétaire : 1 litre de lait (0,895 F/litre) 1 £ = 9,04 F*

Charges réelles (1)	Produit brut (2)
<i>Charges variables :</i>	
Engrais et amendements . . . . .	Céréales . . . . . —
Semences et plants . . . . .	Autres végétaux . . . . . —
Aliments du bétail . . . . .	
141.801	
Carburants et lubrifiants . . . . .	
14.913	
Produits de protection des cultures . . . . .	
676	Lait de vache . . . . . 444.053
Autres matières premières et consommables . . . . .	Autre produits laitiers (vaches) —
13.489	Bovins (net d'achats d'animaux) 66.791
Frais vétérinaires, inséminat. . . . .	Autres produit animaux . . . . . —
8.704	Produits divers . . . . . 1.605
Prime d'assurance des animaux et des cultures . . . . .	
—	
Travaux par tiers . . . . .	
6.805	
Salaires et charges sociales des travailleurs temporaires . . . . .	
23.445	
<i>Charges fixes :</i>	
Fermage . . . . .	12.379
Frais financiers . . . . .	19.830
Impôts et taxes . . . . .	—
Primes d'assurances générales . . . . .	2.141
Eau, gaz, électricité . . . . .	10.137
Autres frais généraux . . . . .	293
Salaires et charges sociales des travailleurs permanents . . . . .	—
<i>Amortissements :</i>	
Bâtiments et plantations . . . . .	8.905
Matériel . . . . .	21.890
<b>512.449</b>	<b>334.762</b>
<b>Total « Produit brut » — Total « Charges réelles » = « Résultat net d'exploitation »</b>	
<b>512.449</b>	<b>334.762</b>
	<b>177.687</b>
dont variation de stocks animaux (3) = + <b>24.031</b>	

(1) Charge réelle = Inventaire début + Achats — Inventaire fin.

(2) Produit brut = Inventaire fin + Ventes + Autoconsommation (humaine) — Inventaire début.

(3) Variation de stocks animaux = Inventaire fin — Inventaire début.

<b>B. — Résultat net d'exploitation</b> .....	<b>177.687</b>
+ Frais financiers .....	19.830
+ Frais fonciers (4) .....	12.379
— Fermage calculé (5) .....	28.019
— Intérêt sur capital d'exploitation (6) .....	10.501
— Salaires calculés de l'exploitant et des aides familiaux (7) .....	78.029
<b>=Revenu net</b> .....	<b>93.347</b>

P. B. WILLIS,  
*L.C.P. Services,*  
*Milk Marketing Board (Royaume-Uni).*

---

(4) Y compris fermage.

(5) Valeur locative de l'ensemble de l'exploitation calculée soit sur la base du fermage payé si l'exploitation est, en tout ou en partie, en fermage, soit sur la base du fermage pratiqué pour une exploitation comparable si l'exploitation est en faire valoir direct.

(6) Valeur nette d'aportissements  $\times 0,075$ .

(7) Salaire d'un vacher qualifié  $\times$  Nombre d'U.T.A.